Projet Via Venaissia – Aménagement cyclable entre Jonquières et le pôle d'échange multimodal de la gare d'Orange

Au regard du contexte sanitaire et du besoin de la population, le Département a souhaité mettre en service 6.1 km de voie verte sur l'ancienne voie ferrée depuis l'ancienne gare de Jonquières jusqu'à l'avenue des Crémades sur la commune d'Orange. Cet aménagement a pour objectif de favoriser la mobilité du quotidien et notamment les déplacements domicile/travail, domicile/ établissements scolaires ainsi que ceux liés aux services de proximité, mais aussi au Pôle d'Echange Multimodal (PEM) d'Orange. Ce tronçon est aujourd'hui totalement utilisable.







Ce tronçon de la Via Venaissia représente 6,105 km de voie verte. Il commence au niveau de l'ancienne gare de Jonquières en direction de la ville d'Orange sur 4 km, positionné sur I 'ancienne voie ferrée. Il suit les abords du Chemin des Ramas sur 2,1 km, en site propre, et se raccorde à la piste cyclable de I 'Avenue des Crémades, également en site propre.

La jonction entre l'Avenue des Crémades et le Pôle d'Echange Multimodal d'Orange étant situé en agglomération, son futur aménagement sera assuré par la commune ou l'intercommunalité (CCPOP).

Les travaux d'aménagement ont été réalisés entre avril 2022 et juin 2023



Un financement partagé

Le montant de l'opération s'élève à 3,78 M€ HT financé de la manière suivante :

Union Européenne (Fonds FEDER – REACT EU) : 2 329 054 € HT

Etat (DREAL PACA): 426 946 € HT

Département de Vaucluse : 1 023 296 € HT

Les détails techniques de l'aménagement

Le tronçon de la Via Venaissia entre Jonquières et Orange, d'une longueur 6,105 km et d'une largeur de 3 mètres, est conçu principalement en site propre*, avec une bande unique à double sens de circulation.

Ses caractéristiques sont

- > 4 km de voie verte sur une ancienne voie ferrée : 4 mètres de plateforme, soit 3 mètres de largeur en enrobés et 2 fois 0.5 m d'accotement
- > 400 mètres de voie partagée aménagée en chaussée à voie centrale banalisée sur une route existante de 5.5 m de large
- > 1,7 km de voie verte hors voie ferrée (voie nouvelle) : 4 mètres de plateforme soit 3 mètres de largeur en enrobés et 2 fois 0.5 m d'accotement
- > 300 mètres de recalibrage de route existante pour intégrer la voie verte
- > 22 petits ouvrages types réhabilités
- > 1 ouvrage hydraulique

